

MANIFESTATIONS

Le Cinémobile

Place Léon Pierrot
Le lundi 28 septembre 2009



Séance 18 h



Séance 20h30

SEPTEMBRE 2009

6 - Amicale Chasse

Trompes de chasse à l'église
Ball-trap à l'étang

12 - Forum des Associations

13 - UFOLEP Pétanque

Concours à la mélé

19 - Journée du Patrimoine

18,19 et 20 - AST Pêche

Enduro Carpes

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL TRAINOU (D3) / DREUX (PL)



Dimanche 30 août 2009
sur le terrain d'honneur
de Trainou à 15 h

Venez nombreux
soutenir Trainou

Fête du Cinéma du Vendredi 3 juillet 2009

Résultat du
« quizz cinéma »

Les gagnants sont :

Julien BRUNET

1 barbecue électrique et son set

Sandra BOULBEN

1 ensemble bracelet-montre et

1 repas au Petit Caprice

Geoffroy ALLIMONNIER

1 bouteille de champagne et

1 repas au Petit Caprice

Merci à toutes et à tous d'avoir participé



L'Association PEINTAREL de
Trainou a eu la gentillesse
de prêter quelques une
de ses toiles pour
embellir les murs
de votre mairie.

La municipalité remercie
vivement l'Association.



erratum

Le loto du Comité des
Fêtes aura lieu le
25 Octobre 2009
dans la salle polyvalente
du Gymnase à Trainou



Mairie de
1103, rue de la République - ☎ 02.38.65.63.08
www.mairie-trainou.fr

JUILLET/AOUT 2009

Entre Noues et Forêt

Extrait Conseil Municipal

Du 24 Juin 2009

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

L'intégralité de l'analyse est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

PRESENTATION PROJET ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr Didier Barré commente le diaporama comprenant une présentation des différentes superpositions de découpage politique de la commune à l'Etat.

Mr le Maire explique qu'une exposition se tiendra en mairie du 01 juillet au 31 août 2009. Un conseiller municipal tiendra une permanence une fois par semaine pendant l'exposition afin de répondre aux questions des Trianiens. Un cahier sera mis à disposition du public.

INFORMATION RESTRUCTURATION COLLEGE DE LA FORET

Le 17 juin une réunion s'est tenue en mairie sur le devenir du collège de Trainou. Le Conseil Général a confirmé que le collège de Trainou sera reconstruit à Trainou, sur un autre site, avec une capacité d'accueil de 700 élèves, rentrée officielle 2013.

SERVICE DE L'EAU

Mr le Maire annonce qu'un agent municipal accompagné d'un saisonnier va dresser un état des lieux physique du parc des compteurs durant 4 semaines à compter du 1er juillet 2009. Avant de revoir le prix de l'eau, Mr le Maire souhaite qu'un bilan complet soit établi pour justifier les écarts constatés entre les chiffres de la consommation et ceux de la facturation.

QUESTIONNAIRES JEUNES

Deux questionnaires ont été expédiés l'un pour les 10-14 ans, l'autre pour les 15-18 ans afin de connaître leurs besoins, leurs envies, leurs attentes, etc... Cette action s'inscrit dans le prolongement du travail de la commission des ados (réponse pour le 06 juillet). Selon les premiers échos, les jeunes sont satisfaits d'être interrogés.

Prochain Conseil Municipal le 26 août et le 30 septembre 2009 à 20 h 30



Opération de destruction des renards

Mr Eric PILLETTE,
Lieutenant de Louveterie

nous informe que sur notre commune,
pendant la période allant du
10 août 2009 au 30 septembre 2009,
il sera procédé à plusieurs interventions
de tirs de nuit de destruction des renards
avec utilisation de sources lumineuses,
ceci en application de l'arrêté préfectoral
du 17 juillet 2009.



Bonne rentrée à
tout le monde...

Sandrine ROY

Adjointe à la Culture, Jeunesse et Sports

Ma délégation couvre 4 domaines :

Scolaire/Périscolaire : mon rôle est d'être à l'écoute des intervenants (élèves délégués, parents et représentants, enseignants, agents), être un facilitateur entre eux et nos services et force de proposition auprès de Monsieur Le Maire.

Jeunes : je suis chargée de définir et mettre en place la politique jeunes, initier des actions (accrobranches, multisports, questionnaires, ...) pour ouvrir le dialogue et répondre aux attentes de cette population.

Equipements sportifs : en concertation avec les utilisateurs (scolaires, licenciés et dirigeants associatifs), j'étudie les projets de remise en état, de renouvellement et d'éventuelles créations d'installations.

Culture/ Loisirs : je suis chargée de définir les orientations et actions municipales en partenariat avec les associations locales, le Conseil Général, la Région (Fêtes de la Musique, Cinéma, jeux du parc ...). Je suis correspondante locale du Cinémobile. Je m'attache à défendre les intérêts de chacun, à suivre les budgets, les chantiers et faire appliquer les décisions du Conseil.

Je suis membre des commissions « communication », « appel d'offres » et « Sirgest » (collège).



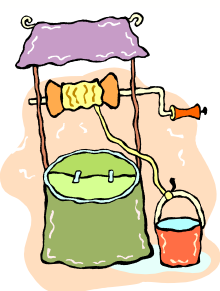
Infos municipales

Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008

Vous possédez un puits ou un forage, vous souhaitez creuser un puits ou réaliser un forage, vous utilisez de l'eau souterraine à des fins domestiques, **vous devez déclarer votre installation en mairie.**

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Un imprimé de déclaration est disponible au secrétariat de votre mairie.



Extrait débat interne

du 29 Juillet 2009

Intercommunalité

OBJECTIFS

Réunion intermédiaire entre l'exposition, la distribution des documents à chaque élu et le choix de l'adhésion de Trainou à une communauté de communes, sachant que deux structures d'accueil sont possibles.

BUT

Savoir si l'ensemble des élus a suffisamment de documents, de renseignements et d'information pour faire un choix éclairé et appréhender l'entrée dans une communauté de communes : LES LOGES et LA FORET.

Mr le Maire explique le déroulement des événements :

- Exposition tout l'été (du 1er juillet au 31 août 2009), en mairie
- Permanence d'un élu tous les samedis matin pour commenter l'exposition et répondre aux questions des administrés
- Pas de référendum : après un bref sondage auprès de la population, il s'avère qu'il appartiendrait aux élus de décider ce qui est le mieux pour Trainou.

L'eau, c'est la vie...

L'eau est un bien indispensable à la vie et à la santé. La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) assure un contrôle sanitaire régulier de la qualité des eaux d'alimentation.



Extrait du rapport 2008 sur la qualité des eaux d'alimentation dans le Loiret

Origine des eaux consommées dans le Loiret :

225 captages d'eaux souterraines

Qualité bactériologique des eaux distribuées du Loiret : (maxi 30 %)

% de non-conformité bactériologique :

≤ 5 % pour 230 unités de distribution et une population concernée de 603 082 H
de 5 à 30 % sur 12 unités de distribution pour une population de 15 044 H

(Trainou se situe dans la tranche des ≤ 5 %)

Teneurs en nitrates dans les eaux distribuées du Loiret : (concentration maxi 50 mg/l)

≤ 25 mg/l pour 166 unités de distribution et une population concernée de 455 215 H
de 25 à 40 mg/l pour 39 unités de distribution et une population concernée de 100 159 H
de 40 à 50 mg/l pour 29 unités de distribution et une population concernée de 53 323 H
> 50 mg/l pour 8 unités de distribution et une population concernée de 9 429 H

(Trainou se situe dans la tranche des ≤ 25 mg/l)

Teneurs maximales en pesticides (maxi 0,1 microgramme/litre)

A - Teneur inférieure à 0,1 ug/l pour 218 unités de distribution et une population concernée de 579 142 H

B1 - Teneur supérieure à 0,1 ug/l et inférieure à 20 % de la valeur guide recommandée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) pour 22 unités de distribution et une population concernée de 37 787 H

B2 - Teneur supérieure à 20 % de la valeur guide recommandée par l'OMS pour 2 unités de distribution et une population concernée de 1 197 H
(Trainou se situe dans la tranche A)

L'eau de Trainou est consommable sans danger. Vous pouvez consulter les analyses qui sont faites régulièrement et affichées en Mairie.

Le tri des déchets



Bien trier pour recycler, c'est essentiel !!!

Le SITOMAP lance une campagne d'information pour les habitants résidant sur le territoire du SITOMAP et concernant le tri des déchets.

Des affichettes seront déposées dans tous les lieux communaux et collées dans le couvercle jaune de la poubelle.

Merci aux usagers de respecter ces consignes.

Vous pouvez consulter ces informations sur le site internet www.sitomap.fr

